Chronique

Bonjour à tous et à toutes. Cette semaine, nous avons droit à « Nestlé nage en eaux troubles » du journal L'Humanité. En effet, selon la conclusion d'une commission du Sénat, Nestlé Waters est suspectée d'avoir vendu comme de l'eau minérale de l'eau filtrée, un procédé strictement interdit.

Quel petit filou, ce Nestlé, il ment à ses consommateurs! Mais ce n'est pas le pire dans cette affaire, car Olivier Véran, ministre de la Santé de l'époque, et Agnès Pannier-Runacher, alors ministre déléguée chargée de l'industrie, auraient été au courant. Olivier Véran était occupé avec le Covid à l'époque. Ce qui s'entend, en 2021 le Covid c'était tout de même plus important qu'une affaire d'eau du robinet dans des bouteilles de Perrier.

D'ailleurs, je me demande encore pourquoi, en 2024, en France, boit-on encore dans des bouteilles en plastique ? Je veux dire, l'eau du robinet est potable. Alors oui, certaines personnes disent que l'eau en bouteille a un meilleur goût, mais enfin bon, de l'eau reste de l'eau. Je ne parle pas de l'eau pétillante ou aromatisée, bien sûr. Mais par exemple, moi, j'ai toujours bu l'eau du robinet et je me porte très bien.

De plus, ceux qui boivent dans des bouteilles en plastique ingèrent 5 g de microparticules de plastique par semaine, d'après le rapport de WWF International publié le 12 juin 2019. Pour vous donner une idée de ce que cela représente, c'est comme si nous mangions notre carte bleue toutes les semaines. Ces microparticules viennent majoritairement des bouteilles en plastique et des fruits de mer, car l'océan est pollué par les bouteilles en plastique. Bref, la boucle est bouclée, les bouteilles en plastique, ce n'est pas bien.

Revenons à Nestlé: les bouteilles d'eau minérale qui sont juste de l'eau filtrée. Ils se sont auto-signalés en 2021. Cela veut dire qu'en 2021, Paul Bulcke, le président de Nestlé, a dit à l'État français: « Euh, là en faîte, l'eau minérale, c'est juste de l'eau filtrée. » Donc vous vous dites que des mesures vont être prises en conséquence mais non c'est seulement maintenant qu'il y a une sanction. Mais attention à la sanction, préparez-vous, asseyez-vous, posez

Source: FranceTV / l'humanité / reporterre / RMC

LEBER Rémy TP2,2

votre verre de Contrex. Nestlé écope d'une amende de 2 millions €, sachant que la capitalisation boursière de Nestlé s'élève à 324,45 milliards €. On peut dire que ça leur en touche une sans faire bouger l'autre. Si l'on rajoute à cela les 2 millions de bouteilles détruites en avril pour cause de contamination bactérienne, Nestlé n'a pas fini de nager en eaux troubles.

Source : FranceTV / l'humanité / reporterre / RMC